

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



UN LIBRARY

JAN 7 1980



Distr.  
GENERALE

S/13725  
4 janvier 1980  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 4 JANVIER 1980, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFGHANISTAN AUPRES  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre le télégramme de M. Shah Mohammad Dost,  
Ministre des affaires étrangères de la République démocratique d'Afghanistan, en  
date du 3 janvier 1980.

Je vous demande de bien vouloir faire distribuer le texte de ce télégramme  
comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la  
République démocratique d'Afghanistan  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Bismellah SAHAK

Annexe

Télégramme daté du 3 janvier 1980, adressé au Président du  
Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères  
de l'Afghanistan

D'après des informations, certains pays envisagent l'éventualité de la convocation d'une réunion du Conseil de sécurité aux fins de ce qu'ils appellent un examen de la situation en Afghanistan. Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan estime qu'une discussion de ce genre constituerait une ingérence directe et flagrante dans ses affaires intérieures et formule par conséquent une énergique protestation. Le Gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan, en exprimant sa vive opposition à tout débat sur cette question au Conseil de sécurité, prie instamment d'empêcher pareille discussion.

Shah Mohammad DOST

Ministre des affaires étrangères de  
la République démocratique  
d'Afghanistan